

FICHE D'INFORMATION PATIENTS : MELANOME, Stade II - AJCC

Votre dermatologue a diagnostiqué un mélanome. Il s'agit d'un cancer de peau, qui se développe à partir des mélanocytes, cellules des grains de beauté. Les caractéristiques de ce mélanome au microscope ont permis de le classer en stade II, donc un mélanome épais et/ou ulcéré.

Le dermatologue examinera l'ensemble de la peau, les ganglions. **Une échographie des ganglions** sera réalisée. Parfois, un scanner sera proposé, mais il n'est pas systématique si les premiers examens sont normaux. Selon les cas, les examens pourront être réalisés lors d'une courte hospitalisation dans le service de Dermatologie.

L'analyse du ganglion sentinelle est optionnelle. Il s'agit de prélever par chirurgie l'un des ganglions, et de l'analyser pour savoir s'il y existe des cellules de mélanome. Le but de cette analyse est de déterminer le pronostic de la maladie : la présence de cellules de mélanome dans le ganglion est associée à un plus grand risque de rechute de la maladie. Malheureusement, il n'existe pas de traitement efficace à proposer si l'analyse du ganglion montre des cellules de mélanome. Donc cette technique n'a qu'un intérêt pronostique, sans conséquence thérapeutique. Pourtant, elle n'est pas anodine : il s'agit d'une chirurgie, qui peut comporter des risques. **C'est pourquoi, compte tenu des risques et de l'absence d'intérêt thérapeutique, l'analyse du ganglion sentinelle n'est pas réalisée au CHU de Tours.**

Le traitement du mélanome est la chirurgie. Cette chirurgie doit être réalisée de manière large, avec 1 à 2 centimètres de part et d'autre du mélanome (ou 1 à 2 centimètres de part et d'autre de la cicatrice, si le mélanome a déjà été opéré). Cette chirurgie sera réalisée si possible sous anesthésie locale, sur une journée d'hospitalisation. Selon les cas, une chirurgie plus complexe (anesthésie générale, nécessité de greffe...) sera proposée.

Par la suite, il n'y a pas d'autre traitement recommandé de manière systématique. Dans certains cas, surtout si votre mélanome est ulcéré, le dermatologue vous proposera un traitement par des injections à domicile **d'Interféron**, pendant 18 mois. L'Interféron peut parfois retarder une rechute du mélanome, mais il n'est pas démontré à ce jour qu'il augmente les chances de guérison. Il existe parfois des effets secondaires, et il faut réaliser régulièrement des prises de sang pour les surveiller. **C'est pourquoi il reste un traitement optionnel mais pas recommandé de manière systématique.**

Même lorsque la chirurgie est large et complète, il y a un risque que le mélanome récidive. D'autre part, vous avez un risque de développer un deuxième mélanome, ailleurs sur la peau.

C'est pourquoi le dermatologue devra vous examiner complètement de manière régulière, tous les 3 mois pendant 5 ans, puis une fois par an, à vie. Une échographie des ganglions vous sera proposée tous les 3 à 6 mois, selon les cas.

Il faudra également apprendre à surveiller, par vous-même, et consulter rapidement le médecin devant :

- toute modification (tâche, boule...) autour de la cicatrice
- la présence d'une boule dans les ganglions,
- un autre grain de beauté qui se modifie.

Vous devez également :

- **vous protéger du soleil** (vêtements couvrants, crème solaire), car le soleil favorise les cancers de peau,
- **demander aux personnes de votre famille proche (parents, frères et sœurs, enfants)** de voir un dermatologue pour surveiller leurs grains de beauté, car il peut y avoir une part génétique dans le mélanome,
- demander à votre médecin généraliste une demande de **prise en charge à 100% auprès de la sécurité sociale.**

Votre dossier sera validé en lors d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire de cancérologie, pour vérifier la conformité de notre prise en charge avec les recommandations nationales de Cancérologie Cutanée. Un courrier de compte rendu vous sera adressé.

Enfin, l'hôpital de Tours étant un Centre Hospitalier Universitaire, votre médecin pourra vous proposer de participer à des protocoles de recherche dans le cadre de votre maladie.